Décision 25-DCC-328 du 23 décembre 2025

relative à la prise de contrôle exclusif par la société Colas France de la société Entreprise Hubert Rougeot Meursault

Posted on: 23 décembre 2025 | Secteurs :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	société Colas France
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	société Entreprise Hubert Rougeot Meursault

Lire

Le texte intégral de la décision
280.81 Ko